

RCS : RENNES  
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01727  
Numéro SIREN : 518 036 199  
Nom ou dénomination : VICARTEM HOTELLERIE

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2018 sous le numéro de dépôt 15954

SAS VICARTEM HOTELLERIE

Page :

2

## Bilan Actif

15954

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	15 664 570		15 664 570	10 680 335	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ( II )		15 664 585		15 664 585	10 680 350
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	5 940		5 940	
	Autres créances	1 844 203		1 844 203	2 807 414
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	45 000		45 000	45 000	
DISPONIBILITES	13 865		13 865	842	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL ( III )	1 909 007		1 909 007	2 853 256
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
	Primes de remboursement des obligations ( V )				
	Ecarts de conversion actif ( VI )				
TOTAL ACTIF ( I à VI )		17 573 593		17 573 593	13 533 607

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	188 748	188 748
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 930 092	2 930 092
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	18 874	18 874
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(429 479)	(303 246)
	Résultat de l'exercice	(345 536)	(126 233)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 362 699</b>	<b>2 708 235</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	15 092 687	10 786 833
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 697	23 018
	Dettes fiscales et sociales	990	
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	15 521	15 521	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>15 210 894</b>	<b>10 825 372</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>17 573 593</b>	<b>13 533 607</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(345 536,24)	(126 233,36)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	15 210 894	10 825 372
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

## Compte de Résultat 1/2

				31/12/2017	31/12/2016	
		France	Exportation	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)					
	Montant net du chiffre d'affaires					
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			4 950		
Total des produits d'exploitation (1)				4 950		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			194 143	19 592	
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 268	3 787	
	Salaires et traitements					
	Charges sociales du personnel					
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir					
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges					
	Total des charges d'exploitation (2)				198 411	23 380
	RESULTAT D'EXPLOITATION				(193 461)	(23 380)

## Compte de Résultat 2/2

		31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		(193 461)	(23 380)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	49 976	89 796
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		49 976	89 796
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	202 051	192 650
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		202 051	192 650
RESULTAT FINANCIER		(152 075)	(102 854)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(345 536)	(126 233)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		54 926	89 796
TOTAL DES CHARGES		400 462	216 029
RESULTAT DE L'EXERCICE		(345 536)	(126 233)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		49 976	89 796
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		201 528	192 472

**Etats financiers au 31/12/2017**

**ANNEXE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 573 593 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous la forme de liste, dont le total des produits est de 54 926 euros et un total charges de 400 462 euros et dégageant ainsi un résultat de -345 536 euros.

Il a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## **-REGLES ET METHODES COMPTABLES-**

( Code du commerce - Art.R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

### Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

La société VICARTEM HOTELLERIE a signé une convention d'intégration fiscale avec la société mère, la SAS VICARTEM, le 10 mars 2010 pour une durée de 5 ans. L'impôt comptabilisé est celui qui aurait été dû si la société avait été fiscalement indépendante.

### Evaluation des immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition et une provision peut être constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

La valeur d'inventaire est déterminée selon de règles multicritères qui tiennent compte notamment de la situation nette, de la valeur des actifs et des perspectives de rentabilité à moyen terme des sociétés.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	10 680 335		4 984 235			15 664 570
Autres titres immobilisés	15					15
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>10 680 350</b>		<b>4 984 235</b>			<b>15 664 585</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 680 350</b>		<b>4 984 235</b>			<b>15 664 585</b>

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres			
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers			
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>TOTAL</b>				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 4

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 940	5 940	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 909	36 909	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 807 293	1 807 293	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1 850 143</b>	<b>1 850 143</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	101 697	101 697		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	990	990		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	15 092 687	15 092 687		
Autres dettes	15 521	15 521			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>15 210 894</b>	<b>15 210 894</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.01

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/12/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>			
Capital souscrit non appelé			
<b>Actif immobilisé</b>			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	15 664 570		
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant</b>			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	5 940		
Autres créances	1 807 293		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>Bilan Passif</b>			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers	15 092 687		
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir (avec détail)

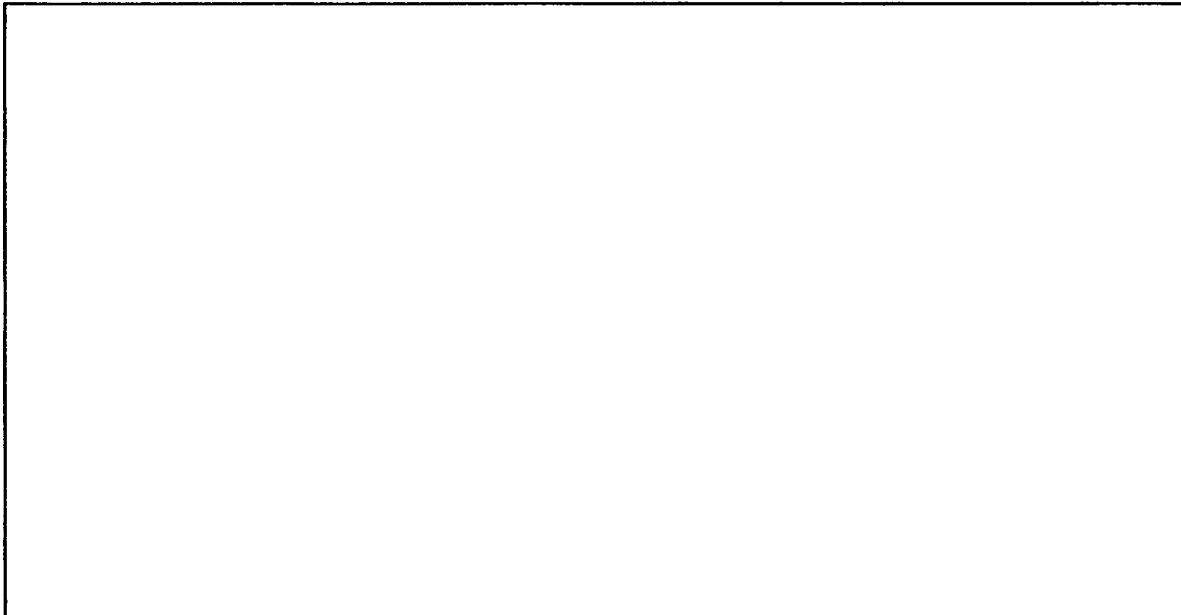
	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances				
<b>TOTAL</b>				

--

ANNEXE - Elément 6.11

**Charges à payer (avec détail)**

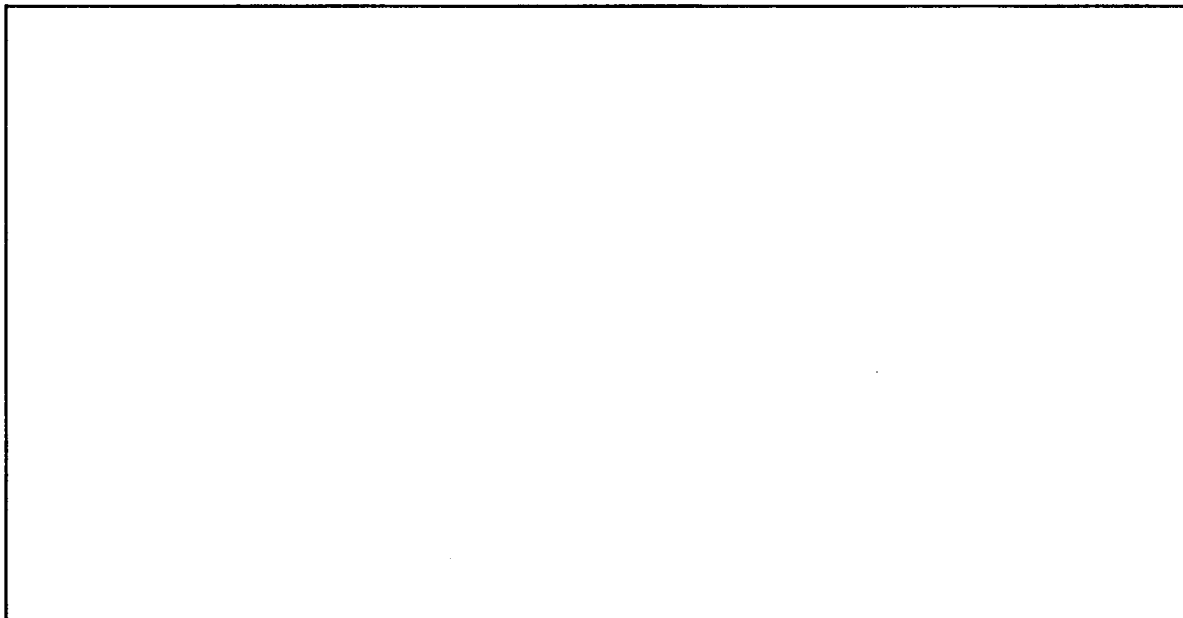
	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 098	4 500	598	13,28
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>5 098</b>	<b>4 500</b>	<b>598</b>	<b>13,28</b>



ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance (avec détail)

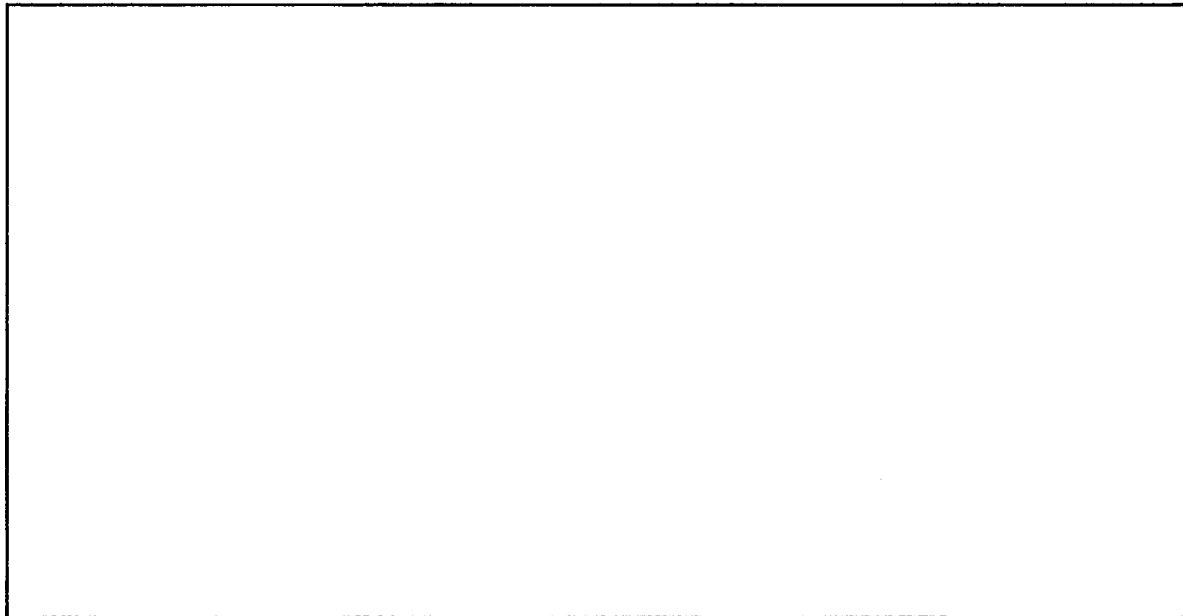
	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>				



ANNEXE - Elément 6.12

## Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
<b>TOTAL</b>				



ANNEXE - Elément 6.13

## Charges à répartir

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2017
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 774 959,00	0,0500	188 748,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 774 959,00	0,0500	188 748,00

## Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2016	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2017
Capital social	188 748				188 748
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 930 092				2 930 092
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	18 874				18 874
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(303 246)	(126 233)			(429 479)
Résultat de l'exercice	(126 233)	126 233		(345 536)	(345 536)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>2 708 235</b>			<b>(345 536)</b>	<b>2 362 699</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 708 235

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 708 235

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (345 536)

ANNEXE - Elément 11

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2017

<b>ACCROISSEMENTS</b>	Provisions règlementées	
	Autres	
	<b>ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPO TS</b>	

<b>ALLEGEMENTS</b>	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	<b>ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPO TS</b>	

--

ANNEXE - Elément 15

## Filiales et participations

31/12/2017	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés</b>			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
HÔTEL DE NEMOURS	776 226	100,00	206 612
DESIGN HÔTEL	3 608 124	100,00	(898 927)
HÔTEL DES VOYAGEURS	109 378	100,00	(50 706)
LAVAL HÔTEL CENTRE	376 133	100,00	(132 947)
HÔTEL BSM RENNES	447 663	100,00	(74 498)
HÔTEL MDM NANTES	195 090	100,00	(81 937)
COLETTE	8 074	100,00	(1 032)
2. Participations (10 à 50 %)			
HOPADE	200 000	50,00	
<b>B. Renseignements globaux</b>			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

**VICARTEM HOTELLERIE**  
Société par Actions Simplifiée  
Capital Social : 188.748 euros  
Siège social : 35, boulevard de la Liberté  
35000 RENNES  
518 036 199 RCS RENNES

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 29 JUIN 2018**

[...]

**Première résolution**

L'associé unique, ayant pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve lesdits rapports, ainsi que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui sont présentés, de même que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte, pour ledit exercice, une perte nette comptable de 345.536 euros.

L'associé décide d'affecter la totalité de cette perte au compte « Report à Nouveau », dont le solde débiteur sera porté de – 429.479 euros à – 775.015 euros.

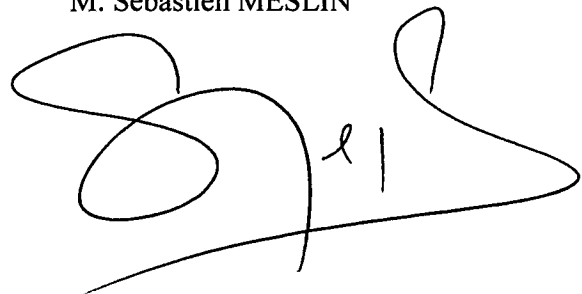
L'associé unique constate qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

[...]

Le présent extrait du procès-verbal des décisions de l'associé unique a été signé par l'associé unique, en vue d'être déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.

**VICARTEM**  
Associé unique  
Représentée par :  
M. Sébastien MESLIN



# **VICARTEM HOTELLERIE**

Société par Actions Simplifiée

35, boulevard de la Liberté

35000 RENNES

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

## **VICARTEM HOTELLERIE**

Société par Actions Simplifiée

35, boulevard de la Liberté

35000 RENNES

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

---

A l'Associé unique de la société VICARTEM HOTELLERIE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VICARTEM HOTELLERIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

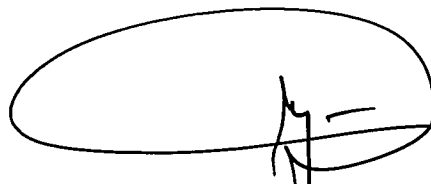
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris-La Défense, le 15 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés



Philippe SOUMAH